

vint de la Bretagne elle même. Aussi voyons-nous, dès le commencement de la colonie, les prêtres, les récollets, les jésuites, les ursulines, les hospitalières et les colons eux-mêmes, sans distinction d'origine, s'en faire les propagateurs ardents parmi les indigènes. (1) Ils cherchaient par ce moyen à créer un trait d'union entre ces peuplades si différentes par la langue, le caractère et les mœurs, et souvent séparées par des distances de quatre cents lieues.

Sans doute, la sainte Vierge et saint Joseph, à cause de leur dignité et de leur mérite, occupaient toujours une place convenable dans le cœur du missionnaire (2) ; mais celui-ci, partant du principe que les hommages rendus à la mère sont la gloire de ses enfants, s'appliquait en toute occasion à « ne pas séparer ceux que Dieu a liés si étroitement. (3) » En conséquence, dans l'imposition des noms au baptême, dans la dénomination des bourgades, ou le choix des titulaires d'églises, le nom de sainte Anne est invariablement placé à côté de celui de sa sainte Fille. La chapelle de Sainte-Anne du Cap Breton suit aussitôt celle de Notre-Dame des Anges de Québec ; au pays des Hurons, c'est la bourgade la plus rapprochée de la mission de Sainte-Marie qui reçoit le nom de sainte Anne, avec l'intention bien arrêtée de dédier à cette dernière sainte la chapelle qui pourrait y être érigée. Même chose à Québec, à Montréal et sur la côte de Beaupré. A Québec, la chapelle de Sainte-Anne s'élève en même temps que l'église de l'Immaculée-Conception, elle y est même attenante ; à Montréal, une chapelle dédiée à notre sainte et construite par M. Le Ber à une extrémité de la ville, ne tarde pas à être le pendant de celle de Notre-Dame de Bonsecours, érigée à l'autre extrémité par la vénérable Sœur Bourgeois ; et enfin, sur la côte de Beaupré, les sites des deux églises voisines de la Nativité, au Château-Richer, et de Sainte-Anne, au Petit Cap, n'ont-ils pas été marqués en même temps ? Et que nous apprennent les *Relations des Jésuites*, ces précieuses archives du temps dans lesquelles sont consignées les pre-

(1) Le R. P. Laurent Mermillod : *Le culte et le patronage de sainte Anne*, p. 148.

(2) Le P. Chs. Lalemant avait fait vœu de donner le nom de Marie à la première indigène qu'il baptiserait, et celui de Joseph au premier sauvage. (*Relation de 1634*, p. 8.)

(3) *Relations des Jésuites*, 1640, p. 64.